

Comment la mise en œuvre de la ZLECAf peut-elle modifier le commerce agricole et alimentaire africain ?

Résumé :

Les échanges commerciaux dans le cadre de l'accord de Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ont débuté le 1er janvier 2021, lançant ainsi la plus grande zone de libre-échange au monde par le nombre d'États parties. Pourtant, de nombreuses questions concernant ses effets imminents sur les secteurs agricoles, les produits de base et les chaînes d'approvisionnement restent largement sans réponse. La mise en œuvre de la ZLECAf supprimera-t-elle tous les obstacles au commerce agricole en Afrique ? Quelles sont les barrières qui persisteront ? Et qui sera le plus impacté par ces changements ? La ZLECAf accélérera-t-elle les processus de développement agricole en Afrique ?

Sur la base d'une analyse approfondie des récentes tendances du commerce intra-africain contenu dans le rapport annuel sur le Suivi du Commerce Agricole Africain – ou African Agricultural Trade Monitor (AATM) –, ce webinaire examinera comment différents secteurs et régions agricoles peuvent tirer parti des dispositions de la ZLECAf, dans le contexte de la reprise économique COVID-19. Ceci est d'autant plus important que l'urbanisation, la croissance démographique et l'émergence d'une classe moyenne créent des marchés attrayants pour les produits agroalimentaires africains. Le développement du commerce intra-africain des produits agricoles et agroalimentaires est crucial pour la transformation économique de l'Afrique, la sécurité alimentaire et l'alignement sur les objectifs définis dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) de 2003, la Déclaration de Malabo de 2014 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA), qui fournit un cadre global pour "L'Afrique que nous voulons". Les présentateurs donneront une vue d'ensemble du processus de négociation de la ZLECAf et des questions de négociation en suspens, discuteront de la manière dont la ZLECAf pourrait favoriser les objectifs de développement actuels de l'Afrique, et donneront des indications sur la manière d'accélérer le commerce agricole intra-africain et de promouvoir l'équité pour les femmes et les acteurs du commerce informel.

Intervenants :

- **Francis Mangeni**, Chef de la promotion du commerce et des programmes, Secrétariat de la ZLECAf : bref aperçu de l'état d'avancement et des prochaines étapes des processus ZLECAf ainsi que de le lien entre le processus ZLECAf d'une part et l'Agenda 2063, le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africains (PDDAA) et la sécurité alimentaire, d'autre part ;
- **Antoine Bouët**, chercheur principal, Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) : présentation des principales conclusions de l'Africa Agriculture Trade Monitor (AATM) ;
- **Trudi Hartzenberg**, directrice exécutive du Centre du droit commercial (tralac) ;
- **Anthony Nyame-Baafi**, ancien négociateur en chef du Ghana ;
- **Lucy Muchoklif**, PDG, Pan-Africa Agribusiness.

Modérateur :

David Luke, coordinateur du Centre africain de politique commerciale (ATPC) à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA)

Objectifs et résultats attendus

Avec un public diversifié de parties prenantes techniques et non techniques, notamment des décideurs politiques, le secteur privé, des organisations d'agriculteurs, y compris des organisations et des entreprises dirigées par des femmes, des chercheurs et des universitaires, nous attendons de tous les participants et participantes qu'ils aient une meilleure compréhension de (1) où nous nous situons dans les processus de l'accord de libre-échange d'Afrique et comment cet accord s'aligne sur le PDDAA, le programme de Malabo et l'Agenda 2063 de l'UA en vue de renforcer le développement agricole actuel de l'Afrique ; (2) comment l'accord de libre-échange d'Afrique peut avoir un impact sur le commerce agricole ; (3) comment les questions de négociations en suspens (y compris celles des phases II et III) pourraient être façonnées pour soutenir au mieux le commerce agricole africain ; et (4) comment rendre la mise en œuvre de l'accord de libre-échange d'Afrique la plus bénéfique possible pour les secteurs et acteurs de l'agriculture et de l'alimentation. En particulier, nous espérons que le dialogue et l'échange d'informations de l'événement aideront à comprendre l'impact de l'accord AfCFTA sur les femmes, les jeunes et les commerçants informels du secteur agroalimentaire. Après l'événement, les participants devraient être en mesure de mieux comprendre et éventuellement de capitaliser sur les opportunités de l'AfCFTA pour renforcer le système alimentaire africain et améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire.

Informations sur le contexte de l'événement :

A propos du Rapport annuel de Suivi du Commerce Agricole Africain (AATM)

Le ***Rapport annuel de Suivi du Commerce Agricole Africain (AATM)*** est devenu le principal rapport complet sur les flux et les politiques commerciales agricoles en Afrique. En utilisant une base de données qui corrige les erreurs typiques des flux commerciaux, le rapport offre une analyse solide des flux et de la composition des échanges, des avantages comparatifs, de la protection commerciale tarifaire et non tarifaire. Ses analyses, nouvelles et mises à jour chaque année, identifient les possibilités d'améliorer l'efficacité commerciale et de renforcer les chaînes de valeur régionales. Il donne des indications sur les secteurs qui tireront profit de l'accord de libre-échange de l'Afrique récemment ratifié et sur les obstacles au commerce qui pourraient subsister, même après la mise en œuvre complète de l'accord.

**Voir le synopsis de l'AATM2020 ci-joint pour plus d'informations ([AATM2020 synopsis](#))

A propos des Négociation sur la ZLECAf

Après plus de 5 ans de négociations et de signatures de pays pour sa ratification, les échanges commerciaux dans le cadre de l'ALEAC ont commencé. Les questions en suspens, notamment la finalisation des règles d'origine, les droits de propriété intellectuelle, l'investissement, la politique de concurrence et le commerce électronique continueront néanmoins à être négociées tout au long de 2021. La crise COVID-19 ajoute une urgence supplémentaire à la mise en place de systèmes

Séminaire sur le commerce agricole et alimentaire dans le contexte de la ZLECAf - Note conceptuelle –

Date: le 24 février 2021 (4pm EAT)

Co-organisé par CEA et IFPRI

commerciaux sûrs et efficaces qui favoriseront un commerce sûr et équitable, qui renforcera la disponibilité d'aliments sains, la diversité des moyens de subsistance et l'activité économique sur tout le continent.